



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 12 juillet 2019
affiché ou publié le vendredi 12 juillet 2019
identifiant de télétransmission 073-200069110-20190627-lmc1H22306H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H22306H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 juin 2019

n° 130-19 C

Objet : *RD - Convention de partenariat pour l'expérimentation de compostage de déchets issus de l'activité viticole*

- date de convocation le 21 juin 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-sept juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jarsy, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Hubert Marechal
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Philippe Bard à Isabelle Rousseau - de Céline Barniaudy à Josiane Beaud - de Frédéric Bret à Michel Dyen - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Nathalie Colin-Cocchi à Aloïs Chassot - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Marie-José Dussauge à Walter Sartori - de Muriel Jeandet à Dominique Mornand - de Delphine Julien à Benoit Perrotton - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Françoise Marchand - de Jean-Michel Picot à Christophe Richel - de Dominique Pommat à Bernard Januel - de Patrick Roulet à Christian Papegay - de Dominique Saint-Pierre à Pierre Perez - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillemet à Anne Routin

• conseillers excusés : 12

François Blanc - Stéphane Bochet - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Pierre Coendoz - Jean-Claude Davoine - Daniel Grosjean - Jean-Marc Léoutre - Anne Manipoud - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Françoise Van Wetter

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 juin 2019

délibération n° 130-19 C

objet **RD - Convention de partenariat pour l'expérimentation de compostage de déchets issus de l'activité viticole**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, rappelle qu'en application du contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) réalisé par Grand Chambéry avec le soutien de l'ADEME, Grand Chambéry s'engage à développer l'économie circulaire sur le territoire, pour diminuer le gaspillage de ressources et favoriser des services et des productions durables et de qualité.

Afin de permettre la valorisation des déchets issus de la viticulture et des pépinières viticoles en Savoie et de lutter contre le brûlage des végétaux, il est proposé de conclure une convention de partenariat entre Vitivalo - Université Savoie Mont Blanc et Suez Organique, exploitant de la plateforme de compostage.

Cette convention a pour objet de lancer une expérimentation sur la plateforme de compostage de Grand Chambéry durant l'été. Vitivalo - Université Savoie Mont Blanc s'engage à assurer et assumer la charge financière de l'expérimentation et Grand Chambéry s'engage à mettre, à titre gratuit, à disposition de Vitivalo - Université Savoie Mont Blanc une partie de sa plateforme de compostage industriel, qui sera clairement identifiée et sécurisée par le prestataire Suez Organique, sise chemin des Vernatiaux à Chambéry.

La convention, qui précise les engagements des parties, est établie pour la durée complète de l'expérimentation, jusqu'aux résultats des analyses de compost.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis de la commission de la gestion des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention du 11 juin 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la convention de partenariat pour l'expérimentation de compostage de déchets issus de l'activité viticole,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 130-19 C

Objet de l'acte : RD - Convention de partenariat pour l'expérimentation de compostage de déchets issus de l'activité viticole

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 1 - Contrats de partenariat

Date de l'acte : 27 juin 2019

Annexe(s) :
RS - Convention de partenariat expérimentation de compostage de déchets issus de l'activité viticole

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190627-lmc1H22306H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22306H1

Date de transmission en Préfecture : 12 juillet 2019

Date de réception en Préfecture : 12 juillet 2019